

Propos sur la défense

ILS ONT DIT....

DISCOURS DE CLOTURE DU COLLOQUE « EUROPE ET TRANSFORMATION » DU 5 FEVRIER 2008 LA DEFENSE, LES HOMMES, LA FRANCE HERVE MORIN

La défense jouit de la haute réputation opérationnelle des armées françaises et vient de réussir la réforme de la professionnalisation. Elle doit pourtant, dès aujourd'hui, relever de nouveaux défis : mieux contribuer à la sécurité générale sur le territoire national, dynamiser l'Europe de la défense, optimiser une ressource humaine et financière toujours plus comptée. La solution passe par des capacités ajustées aux nouveaux besoins opérationnels, par des soutiens rationalisés et par un ministère réorganisé.

La France dispose d'armées opérationnelles, qui ont forgé un outil efficace de dissuasion, de prévention, de projection et d'action. Déployées actuellement dans une trentaine d'opérations extérieures, elles sont reconnues dans le monde parmi les meilleures, réputées pour la qualité de leur savoir-faire et de leurs forces de contact. Elles permettent à notre pays d'assumer ses responsabilités historiques de puissance à vocation mondiale, de défendre des valeurs souvent mises à mal et de veiller à la stabilité mondiale.

Ces armées ont su s'adapter à leurs missions nouvelles et se sont profondément modernisées au cours des dix dernières années. Pour préserver leur excellence, un autre défi les attend aujourd'hui. La réforme réussie de la professionnalisation qui a entraîné de 1996 à 2002 une refondation du fonctionnement et du stationnement des armées, doit encore être consolidée. Aujourd'hui, il faut aller plus loin, penser en termes différents, pour faire entrer notre défense dans le XXIe siècle.

LA FRANCE A BESOIN D'UNE DÉFENSE FORTE

Nouvelles menaces, nouveaux enjeux

Le monde a beaucoup changé depuis le dernier Livre blanc. Certes, la confrontation bipolaire a pris fin, la France n'a plus d'ennemis à ses frontières, lesquelles même ont presque disparu dans l'espace Schengen, régulièrement élargi. La mondialisation a créé des interdépendances croissantes entre les États, les économies, les industries...

Mais ce monde nouveau n'en est pas plus paisible, loin s'en faut. La disparition des frontières a laissé le champ libre aux menaces, celles du terrorisme ou de la prolifération. Les appétits stratégiques et les capacités militaires, conventionnelles ou non, de certaines puissances s'accroissent. L'émergence de la Chine et de l'Inde comme géants économiques et puissances militaires encore régionales, le jeu nouveau de la Russie, tendent les relations internationales. La croissance démographique très contrastée aggrave les déséquilibres Nord-Sud et accélère les migrations : selon les prévisions actuelles, 40 % des Européens seraient âgés de plus de soixante ans en 2050 et les pays pauvres compteraient près de 8 milliards d'habitants. Le dérèglement climatique annonce d'autres risques, liés au réchauffement et à la montée des eaux, laquelle imposerait le déplacement de 200 millions, de personnes. Des menaces pèsent enfin sur nos approvisionnements en énergie et en matières premières, qui n'ont jamais été aussi vulnérables, avec une demande en hausse continue et une offre souvent concentrée dans des pays à fort risque d'instabilité.

Dans ces conditions, comment exclure l'hypothèse de la résurgence d'une menace militaire majeure ? Alors que le Livre blanc de 1994 soulignait la moindre probabilité d'un conflit de haute intensité en Europe, on ne peut plus, aujourd'hui, écarter une telle possibilité, où que ce soit dans le monde, notamment pour l'accès aux ressources. Pour preuve : la planète entière se réarme ; sauf l'Europe.

Que la France s'adapte à ces nouvelles menaces, implique d'abord que nous adoptons une approche de la défense élargie à la sécurité nationale. C'est en décloisonnant la défense et la sécurité générale que nous pourrions apporter des réponses pertinentes aux défis posés sur le territoire national.

Quelles missions pour la défense ?

Clarifier le rôle et les missions des armées s'impose dès lors comme une nécessité : une défense, pour quoi faire ? D'abord, pour protéger les citoyens, sur le territoire national dans des missions de défense ou de contribution à la sécurité générale, ou hors des frontières, pour traiter les menaces au plus loin avant qu'elles n'affectent le territoire, par exemple en contribuant à apaiser des crises régionales.

Ensuite, pour défendre les intérêts stratégiques du pays, notamment la sécurité de nos approvisionnements en énergie.

Enfin, pour soutenir l'ambition de la France : tenir sa place sur le continent européen et faire avancer la construction de l'Europe ; peser dans nos alliances, en pouvant influencer sur le comportement de nos principaux alliés ; faire entendre sa voix dans le monde. Maintenir cet outil à son plus haut niveau nous impose une double exigence. Le président de la République s'est engagé à maintenir l'effort de défense, ce qui oblige le ministère à un effort d'optimisation, pour tirer le meilleur parti des ressources allouées par la Nation.

RÉNOVER NOS ALLIANCES ET ADAPTER NOTRE OUTIL MILITAIRE

Quelles alliances pour la France ?

Notre pays doit d'abord contribuer à la prééminence de l'ONU en matière de maintien de la paix, ce qui passe par un Conseil de sécurité plus efficace et par une vraie capacité de suivi des opérations.

D'autre part, la France doit simultanément relancer la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD), en en étant l'un des moteurs, et contribuer à la rénovation de l'Otan.

Continuer à construire l'Europe de la défense peut être l'élément déclenchant qui fera franchir à l'Europe un saut qualitatif. Quand les Européens seront capables d'assurer leur sécurité ensemble, ils auront conscience de partager une communauté d'intérêts, de valeurs et de destin.

Le calendrier y est propice, avec bientôt la présidence française de l'Union européenne, tandis que la ratification prochaine du Traité de Lisbonne permettra d'instaurer une coopération structurée permanente en matière de défense, un groupe d'États pionniers.

Il revient à la France de donner l'élan et d'entraîner les autres, comme nous avons souhaité le faire au Tchad. Il s'agit également d'améliorer la coopération européenne de protection civile et de lutte contre le terrorisme, et de donner du sens au traité modificatif ; que signifient pour nous les clauses de solidarité et d'assistance ? Quels sont nos objectifs et nos priorités en matière de PESD ? Dans quel sens révisons-nous la Stratégie européenne de sécurité ?

Cet essor de l'Europe de la défense doit aller de pair avec la transformation de l'Alliance atlantique. Lorsque les Européens auront clarifié les relations entre l'UE et l'Otan, lorsque nos partenaires auront compris que notre attitude vis-à-vis de l'Otan est claire et sans arrière-pensée, alors une PESD renforcée se construira plus rapidement ; La France doit désormais déterminer la vision à long terme de son rôle et peser dans les discussions sur le nouveau concept stratégique de l'Alliance. Cela impose notamment de préciser quel sens nous donnons à la notion de défense collective, mais aussi de répondre à la question d'une révision éventuelle de notre relation institutionnelle avec l'Alliance.

Qu'en conclure pour nos armées ?

Le premier impératif est de disposer d'hommes de qualité, bien entraînés, motivés, fidélisés, qui soient dotés d'équipements modernes et disponibles, capables de mettre en œuvre la dissuasion, de tenir leur place au sein d'une coalition interalliée pour mener un combat de haute intensité et être projetés dans un théâtre d'opération extérieure. Ces hommes doivent également posséder une capacité de renseignement pour mieux anticiper (apprécier la situation, réduire le risque de surprise stratégique) et mieux intervenir ; la France étant seule dans quelques cas, le plus souvent en coalition au bon niveau, avec le rôle de nation-cadre.

Donnons-nous vraiment les moyens d'une stratégie directe — opérations de coercition, de stabilisation et de prévention — qui seule nous permet de peser dans les enceintes multilatérales de l'Union européenne, de l'Otan ou de l'ONU. Et sachons conserver en opérations la tradition française de respect des cultures et d'écoute des populations : c'est aujourd'hui, plus que jamais, un gage d'efficacité et de sécurité pour nos forces.

Maintenir la crédibilité de nos armées passe aussi par l'amélioration des capacités interministérielles de sécurité : améliorer la résistance aux conséquences d'agressions ou de catastrophes majeures ; renforcer la coopération civilo-militaire, au plan local notamment ; développer des capacités duales pour l'engagement dans le théâtre national. Nos concitoyens comprennent parfaitement la spécificité des armées, mais ils attendent aussi davantage d'interventions à leur profit direct dès que le besoin s'en fait sentir. Nous devons répondre à cette attente, tout en rappelant que les armées ne peuvent pas tout faire. Je suis, en revanche, convaincu qu'il faut savoir résister aux sirènes du repli obsidional, à la tentation d'une focalisation exclusive sur la protection de nos concitoyens et de nos installations vitales. Cette Option existe. Je la crois inefficace et même dangereuse, car elle conduirait à des choix déséquilibrés et déraisonnables.

LA CONDITION : UN MINISTÈRE RÉFORMÉ

La condition essentielle pour atteindre ces objectifs de stratégie et d'engagement des armées est que notre outil de défense réussisse le pari de l'adaptation, tant dans l'organisation centrale que dans le maillage des forces armées sur le territoire national.

C'est parce que la Défense accomplira cet effort de rationalisation que nous serons en droit de demander à la Nation les moyens nécessaires pour être en mesure d'exécuter les missions qu'elle nous confie.

Les hommes

C'est par la rationalisation que l'on préservera les forces vives : un stationnement resserré ; le développement de l'interarmisation et des mutualisations, des économies sur le soutien général et l'administration.

Cette réforme sera menée en préservant et en valorisant la richesse humaine du ministère de la Défense. Pour assurer le besoin vital du flux de recrutement —

rappelons que les armées recrutent 30 000 personnes par an, ce qui en fait le premier employeur national — un effort sera fait pour améliorer la condition militaire. Les exigences, d'une formation permanente et performante qui constitue d'ailleurs un atout en Europe, seront respectées.

Enfin, l'application du plan « Égalité des chances », que j'ai lancé en septembre 2007, va renforcer la capacité de la Défense à offrir une vraie promotion sociale à ceux qui le méritent. Je veux que nos armées, qui sont probablement le lieu dans la République où l'égalité des chances et la promotion sociale ont le plus de contenu, demeurent un exemple pour le pays.

Ce souci des ressources humaines est pour moi primordial. Plus que jamais, nos armées ont besoin de tous ceux qui servent notre défense, sans distinction de statut ou de durée. Leur qualité exceptionnelle nous en fait un devoir.

L'adaptation des équipements et des capacités

Le constat a été fait des obsolescences et des faiblesses qui limitent notre souveraineté et notre aptitude à travailler avec nos alliés. Il nous faut gérer l'héritage de la guerre froide : beaucoup d'équipements en service, conçus avant la chute du mur, doivent être adaptés à la réalité des engagements d'aujourd'hui. Il nous faut enfin évoluer face aux nouvelles conditions opérationnelles : les combats en zone urbaine, la menace terroriste en opérations, l'imbrication de combattants et de civils... Les opérations militaires actuelles frappent par leur caractère novateur : il ne s'agit pas tant d'éliminer un adversaire, de le détruire, que de neutraliser la violence, d'appliquer un accord de paix, de dissuader une reprise des combats, d'assurer la sécurité des populations avant le déploiement d'une action humanitaire.

L'adaptation des méthodes

Le premier objectif doit être d'améliorer la réactivité et de faciliter la prise de décision. Le responsable politique et administratif du ministère de la Défense est naturellement le ministre. Les réformes que je souhaite mener porteront autant sur les procédures, sinon plus, que sur les structures de manière à permettre au ministre d'exercer ses responsabilités. Ces nouveaux modes de fonctionnement seront pleinement opérationnels au printemps 2008, quand les réformes sur le stationnement des forces et les restructurations seront annoncées.

Dans cet esprit, la nouvelle gouvernance du ministère va consister à clarifier les responsabilités de direction, en créant un comité exécutif resserré, composé du ministre et de ses grands subordonnés.

J'en attends une meilleure maîtrise des décisions stratégiques par le niveau politique, une meilleure identification des responsabilités de chacun, une plus grande efficacité des coopérations internes et un allègement de l'administration centrale !

Pour faciliter et concrétiser cette réorganisation de la direction du ministère de la Défense, j'ai proposé son regroupement dans l'Ouest parisien, sur le site de Balard

dès 2012. Il s'agit d'un projet ambitieux mais réaliste, qui permettra réellement, autour du ministre, de faire vivre et travailler ensemble tous les états-majors centraux et grandes directions du ministère; Ce projet serait à la fois un gage de cohésion — une nécessité dans un ministère dont la taille et l'histoire (ministère de la Guerre, ministère de la Marine, ministère de l'Air) ont favorisé les comportements centrifuges - et de fonctionnalité (en donnant des conditions de travail adaptées aux services et aux états-majors), mais aussi d'économies. Ce regroupement va également donner tout son sens au décret de mai 2005, en permettant de renforcer la prééminence du chef d'état-major des armées sur les chefs d'état-major d'armées et en préservant la complémentarité et la subsidiarité nécessaires. Ces progrès passent par la vente de plusieurs de nos implantations au cœur de Paris et par la construction d'un ensemble architectural cohérent et de très haute qualité. Je veux supprimer les doublons, les services en miroir, les duplications, pour que le ministère travaille mieux, ensemble et de façon plus efficace, au profit des années.

Mon deuxième objectif est de mieux maîtriser les enjeux industriels, qu'il s'agisse des programmes - maîtriser les coûts et les délais, déterminer le juste besoin technologique - ou des exportations, en levant les barrières inutiles. Nous n'aurons de politique de défense, nous ne pourrions conforter les conditions de souveraineté dans les années à venir, qu'en nous appuyant sur un outil industriel solide, possédant au niveau européen l'ensemble des compétences nécessaires pour préparer les armements de demain.

Cette adaptation se réalise avec une forte contrainte du point de vue financier et humain. Nous le savons tous, l'état des finances publiques est à ce point préoccupant que nos ressources financières sont comptées, pour longtemps. Et les hommes doivent être ménagés. Les militaires et les candidats à l'engagement ont des attentes nouvelles en matière de compensation des sujétions liées à l'état militaire, enfin la professionnalisation a rendu plus difficile le lien armées-nation.

Pour mener ces réflexions et ces réformes, j'ai voulu une méthode de transparence et de vérité. Qu'il s'agisse du Livre blanc, de la revue des programmes ou de la révision générale des politiques publiques, la concertation a été large, sans tabous, à la hauteur des enjeux. Je suis convaincu qu'il faut dire la vérité à celles et ceux avec lesquels l'on veut conduire une réforme. La rédaction de la nouvelle loi de programmation militaire nous donnera également l'occasion d'ouvrir un débat national sur la défense.

La Défense entend contribuer pleinement à la réforme de l'État en se modernisant et se rationalisant, mais elle est spécifique. N'oublions pas que le métier des armes repose aujourd'hui sur le volontariat, et que l'excellence opérationnelle nécessite à la fois des hommes à la formation difficile et des équipements complexes.

Méfions-nous des méthodes radicales et brutales, qui sont souvent contre-productives.

Cinq engagements

Je prends cinq engagements, que je m'engage à tenir quoi qu'il m'en coûte.

Le premier porte sur le maintien de l'effort de défense.

Cet engagement est celui du président de la République, il est le mien et, dans tous les cas, je me battraï pour ce maintien.

Le deuxième concerne notre autonomie de décision :

elle n'est pas négociable. La France ne peut pas se contenter de déléguer son pouvoir d'appréciation et de décision à un allié de référence ou à une grande organisation internationale. Cela impose notamment de posséder des vraies capacités de commandement et de renseignement.

Le troisième engagement concerne notre capacité d'action.

Notre pays doit rester une puissance crédible avec un appareil militaire possédant l'ensemble des grandes capacités. Il me semble impossible, inconcevable que la France y renonce, ce qui ne nous empêche pas, et même devrait nous inciter à la coopération ; car la coopération est d'autant plus facile quand on est fort. Préserver notre capacité d'action va aussi nous imposer d'aller plus loin dans notre approche interarmées et dans notre organisation.

Le quatrième engagement est que la Défense n'a pas vocation à faire de l'aménagement du territoire.

Je me tiendrai à ce principe. Je refuse toute dérive qui soumettrait l'organisation de la défense à des objectifs qui ne sont pas les siens.

Enfin, je m'engage à ce que toutes les décisions soient prises en ayant le souci d'optimiser les capacités opérationnelles de nos armées, qui doivent être les premières bénéficiaires de la réforme.

Ma conviction profonde est que la Défense engage l'avenir de la Nation et met en jeu la conception que nous nous faisons de notre pays et de sa place dans le monde. En affirmant notre volonté de maintenir un outil de défense performant, opérationnel et crédible, nous renforçons l'identité de la France, dans la mesure où le potentiel militaire est une garantie d'autonomie et de puissance. **La définition de l'armée comme bouclier, nucléaire ou conventionnel, du sanctuaire national, et comme glaive de la France est ancienne, mais elle garde toute sa force et sa pertinence.**

L'effort de défense, cette vigilance et cette responsabilité que la France se doit d'assumer dans le monde sont le reflet de notre histoire. Depuis les Lumières et la Révolution française, la France défend les droits de l'homme et porte une vision plus humaine des relations internationales, respectueuse de l'identité de chacun.

Les armées sont à la fois un instrument privilégié de la souveraineté nationale et un outil de crédibilité internationale. Elles garantissent l'indépendance et la puissance du pays, mais aussi incarnent notre présence réelle à l'extérieur, transmettent le message de la France au monde et assurent son prestige. Les armées sont liées à la Nation de manière quasiment consubstantielle. Certes, l'évolution des temps et des mœurs a fait émerger d'autres conceptions de la souveraineté et du rayonnement de la France ; économiques, culturelles, dans le cadre de relations internationales pacifiées. Au-delà de ces divergences, pour tous, la France doit jouer un rôle particulier : elle reste, elle restera une nation singulière ; et la défense y prend une part essentielle.

Hervé MORIN

Ministre de la Défense